#### PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX

ET LE ONZE MAI

Par-devant moi, Aline GACHET, Huissier de Justice associé au sein de la SAS JURIS QUINCONCES, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la résidence de BORDEAUX, y domiciliée 2, place des Quinconces, soussignée.

## **A COMPARU:**

Le FONDS COMMUN DE TITRISATION CASTANEA, ayant pour société de gestion, la société EQUITIS GESTION, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 431 252 121, ayant son siège social à PARIS (75017) 92 Avenue de Wagram, et représenté par la société MCS ET ASSOCIES, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 334 537 206, ayant son siège social à PARIS (75020) - 256 bis rue des Pyrénées, agissant en qualité de recouvreur poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la SOCIETE GENERALE, société anonyme de droit français, dont le siège est situé au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 552 120 220, dont le représentant légal est dûment habilité à l'effet des présentes, en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 03.08.2020 soumis aux dispositions du Code Monétaire et Financier.

Ayant pour Avocat *Maître Carolina CUTURI-ORTEGA*, Avocat au Barreau de Bordeaux, Avocat de la SCP JOLY-CUTURI-WOJAS, AVOCATS DYNAMIS EUROPE (Société d'Avocats interBarreaux :

BORDEAUX – PARIS), 27, rue Boudet – 33000 BORDEAUX chez qui domicile est élu

### **EN VERTU:**

D'un acte notarié en date du 03 octobre 2006 reçu par Maître Pierre André GIRARD, Notaire à ANNECY, enregistré et d'un bordereau de cession de créances en date du 03.08.2020 soumis aux dispositions du Code Monétaire et Financier

## **QUI M'A EXPOSEE**:

Qu'une procédure de saisie immobilière est en cours à l'encontre de **XXX**,

Sur un bien immobilier consistant en un appartement sis à **BORDEAUX (33000), Boulevard Antoine Gautier, 16 rue Redon**, cadastré section IY numéro 177 pour 53a 99ca volumes 16 et 24, et notamment le lot 26 et les 620/100.000èmes des parties communes générales et de la propriété du sol.

Qu'il convient de dresser un procès-verbal descriptif dudit bien immobilier.

C'est pourquoi, je suis requise.

Déférant à cette requête, je me suis rendue sur les lieux.

## <u>OU J'AI CONSTATE CE QUI SUIT :</u>

En présence de Madame Maeva PIARULLI, directrice de l'hôtel.

Il s'agit de l'appartement n°106 (dont le numéro de copropriété est 26) situé au premier étage de la résidence APPART'CITY sise 36 rue du Général Larminat à BORDEAUX (33000).



#### Entrée:

Le sol est carrelé.

Les murs sont peints sur toile de verre.

Le plafond est constitué de dalles sur armature métallique.

En plafond, un plafonnier.

Sur la droite en entrant, une armoire électrique avec disjoncteurs différentiels, disjoncteur et compteur LINKY.

Sur la droite, un coin kitchenette avec évier inox simple bac, simple paillasse, avec robinet-mitigeur eau chaude-eau froide, sous lequel il y a un placard ouvrant à deux portes et contenant deux étagères.

Au-dessus, un four à micro-ondes de marque PROLINE.

Sur la gauche, un placard ouvrant à deux portes contenant deux étagères.

Une hotte de marque AIRLUX.

Une VMC.

Un réfrigérateur de marque PROLINE.

Une cafetière.

Une plaque électrique avec deux points de chauffe.

La crédence est carrelée sur la hauteur de quatre carreaux.

Une applique murale.

Une poubelle.

Un portier interphone.

Sur la gauche, un placard mural ouvrant à deux portes et contenant une penderie avec une étagère au-dessus.

Dimensions entrée et kitchenette :  $(3,36 \text{ m x } 1,21 \text{ m}) + (1,22 \text{ m x } 0,62 \text{ m}) = 4.07 \text{ m} + 0.76 \text{ m} = 4.83 \text{ m}^2$ .

Dimensions placard mural :  $0.45 \times 0.80 = 0.36 \text{ m}^2$ .







## Couloir menant à la chambre :

Le sol est recouvert d'un revêtement plastique.

Murs peints sur toile de verre.

Le plafond est constitué de dalles sur armature métallique.

Deux panneaux fixes en aluminium et double vitrage.

Une fenêtre un seul battant, en aluminium, double vitrage, avec deux panneaux fixes sur la gauche et un panneau fixe sur la droite.

Un plafonnier en plafond.

Dimensions:  $(4,61 \text{ m x } 1,09 \text{ m}) + (0,30 \text{ m x } 2,15 \text{ m}) = 5.02 \text{ m} + 0.65 \text{ m} = 5.67 \text{ m}^2$ .



#### Salle de bains :

Le sol est carrelé.

Les murs sont carrelés sur la totalité.

Le plafond est constitué de dalles sur armature métallique.

Un plafonnier.

Une VMC.

Une vasque avec robinet-mitigeur eau chaude-eau froide.

Une tablette.

Une glace miroir avec lumière en partie haute.

Sous la vasque, un placard ouvrant à deux portes et contenant deux étagères.

Une cuvette WC émaillée, avec double abattant plastique et chasse d'eau à deux vitesses.

Une douche avec receveur émaillé, douche téléphone, flexible chromé, robinet mitigeur eau chaude-eau froide.

Dans la douche, les murs sont carrelés.

Une porte vitrée.

Un convecteur électrique de marque THERMOR.

Dimensions approximatives au vu de la configuration de la pièce, en ce compris la douche :  $0.99 \text{ m x } 2.15 \text{ m} = \underline{2.13 \text{ m}^2}$ .







#### **Chambre:**

Sol assorti au couloir.

Murs peints sur toile de verre.

Plafond peint sur gouttelette.

Un plafonnier.

Deux fenêtres, simples battants, double vitrage, en aluminium, avec panneaux fixes de part et d'autre.

Un placard mural ouvrant à deux portes coulissantes et contenant des étagères, une penderie.

Un lit deux places avec matelas, et tête de lit.

Une applique murale.

Un plafonnier.

Une télévision de marque HAIER.

Deux tables de chevet.

Deux chaises et une table.

Dimensions:  $3,83 \text{ m x } 3,15 \text{ m} = \underline{12.06 \text{ m}^2}$ .

Dimensions placard mural :  $0.65 \text{ m x } 2.04 \text{ m} = 1.33 \text{ m}^2$ .





# SURFACE TOTALE HABITABLE approximative : 26.38 m².

Ce bien fait l'objet d'un bail commercial de biens immobiliers meublés d'une durée de 11 années, signé le 01 novembre 2006, ayant commencé à courir le jour de la livraison de l'appartement au bailleur.

Le loyer global annuel est 7 376.17 euros H.T.

Je débute mes constatations à 14h30 et les termine à 14h50.

En foi de quoi, j'ai de tout ce qui précède dressé le présent Procès-Verbal de Constat, pour servir et faire valoir ce que de droit.

## DONT PROCES-VERBAL.

COUT DE L'ACTE

DROITS FIXES	219.16
FRAIS DEPLACEMENTS	7.67
Total soumis	226.83
TAXE VALEUR AJOUTEE	45.37
Coût de la présente	272.20€



Aline GACHET